

Réunion du
24 avril 2021.

Le 24 avril 2021, à 11 heures 30,

Le Conseil Municipal de la commune d'Amailloux, s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente, 108, Grande Rue, en raison de l'état d'urgence sanitaire, épidémie de COVID 19, et dans l'impossibilité de respecter les règles sanitaires en vigueur au sein du lieu habituel de réunion de l'assemblée délibérante, sous la présidence de Madame Nathalie BRESCIA Maire, pour la tenue de la session ordinaire à la suite de la convocation adressée par Madame le Maire le 16 avril 2021.

Présents : Mme Nathalie BRESCIA Maire – Mr. Patrick LIAUD 1^{er} adjoint - Mr. Mickaël BRACONNIER 3^{ème} adjointe - Mme Sonia GARREAU 4^{ème} adjointe - Mme Diana FAUCHER - Mr. Sébastien BRILLANCEAU - Mr. Jérôme SIMONNET – Mr. Jérôme MOTARD – Mme Noëlle DUREISSEIX-DESIMPEL –Mr. Christian VEILLON –Mr. Roland MOTARD - Mme Anne MÉNARD

Absents : Mme Delphine BOCHE 2^{ème} adjointe- Mr. Nicolas BROSSARD - Mme Fabienne FAIVRE –

Pouvoir : Mme Delphine BOCHE a donné pouvoir à Mme Anne MÉNARD

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 15, il a été, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil. Mme Noëlle DUREISSEIX-DESIMPEL, Ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaines réunions

Elles sont fixées les mardis 25 mai 2021 et 6 juillet 2021, à 20 heures 30, à la mairie.

Approbation du procès-verbal du 13 avril 2021.

Madame le Maire demande à l'assemblée si elle a des remarques à exprimer sur le fond ou la forme du procès-verbal de la réunion du 13 avril 2021.

Aucun membre ayant manifesté un quelconque désaccord, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

N° D 26 –24/04/2021

MARCHÉ

Attribution de la mission de Coordination de Sécurité et de Protection de la Santé (CSPS) pour l'aménagement de la rue de la Touche et de la rue du Terrier

Madame le Maire rappelle aux membres de l'assemblée l'obligation de désigner un Coordonnateur SPS qui suivra les différentes phases de l'aménagement de la rue de la Touche et de la rue du Terrier, à savoir : les phases de conception et de réalisation. Afin de pouvoir désigner ce coordonnateur SPS, une consultation a été lancée. Deux bureaux d'études sur trois consultés ont remis une offre.

<u>Bureaux d'études</u>	<u>Missions</u>	<u>Montant TTC</u>
ACSOR Mr FLEURY LA ROCHELLE	Conception Réalisation Remise DIUO TOTAL :	720,00 € 1 368,00 € <u>72,00 €</u> 2 160,00 €
RACINE CUBIC Mr ÉRISSÉ BRESSUIRE	Conception Réalisation TOTAL :	540,00 € <u>1 440,00 €</u> 1 980,00 €
Mr Christophe LIAIGRE SAIVRE	Sa charge de travail actuelle ne lui permet de répondre positivement	

Le Conseil municipal :

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Retient la proposition financière du bureau d'études Racine Cubic représenté par Monsieur Jean-Luc ÉRISSÉ de Bressuire, d'un montant de 1 980,00 € TTC,

- Autorise Madame le Maire, ou en cas d'absence ou d'empêchement l'un des Adjointes, à signer tous les documents relatifs à ce dossier,

- Dit que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits aux budgets municipaux successifs.

Délibérations n° 26 à 26.

Toutes les matières à soumettre à la délibération étant épuisées, le procès-verbal est alors clos les jour, mois, an que dessus.

La séance a été levée à 12 heures 00

Au registre sont les signatures.

Mme. BRESCIA
Nathalie

M. LIAUD
Patrick

Mme BOCHE
Delphine
Pouvoir à
Mme Anne MÉNARD

M. BRACONNIER
Mickaël

Mme. GARREAU
Sonia

M. BRILLANCEAU
Sébastien

Mme FAUCHER
Diana

M. BROSSARD
Nicolas
Absent

Mme DUREISSEIX
DESIMPEL
Noëlle

Mme FAIVRE
Fabienne
Absente

Mme MÉNARD
Anne

M. MOTARD
Jérôme

M. MOTARD
Roland

M. SIMONNET
Jérôme

M. VEILLON
Christian